

TERRE DE DIATOMÉE

POUDRE 100% NATURELLE,
ANTI-HUMIDITÉ, DESSICANTE

PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
EN APPLICATION DU RÈGLEMENT CE 2018/848

Mode d'action

La **TERRE DE DIATOMÉE** est une poudre 100 % naturelle, constituée de micro-algues fossilisées abrasives, les diatomées. Les squelettes siliceux absorbent l'humidité naturellement et en grande quantité. Action absorbante et anti-mottante. La **TERRE DE DIATOMÉE** assèche naturellement les milieux en 3 jours.

Points forts

- Poudre 100% naturelle.
- Peut être appliquée dans l'environnement des animaux de compagnie ou tout autre local accueillant des animaux domestiques.
- Assèche naturellement les milieux en 3 jours seulement.

Mode et dose d'emploi

Saupoudrer la **TERRE DE DIATOMÉE** dans les zones à traiter à raison de 10 à 20 g/m² (soit 10 kg de **TERRE DE DIATOMÉE** pour un bâtiment de 1000 m² au sol).

- À l'intérieur des habitations : dans les cages pour animaux domestiques, niches, paniers ou litières, le long des plinthes, les pièces d'ameublement où peuvent transiter les animaux de compagnie (canapés, lits, moquettes, tapis...), le tour des plantes, les fissures et recoins humides.

- Dans les basses-cours et les logements d'animaux : dans les pendoirs, perchoirs, fissures, nids et recoins humides. La **TERRE DE DIATOMÉE** peut être appliquée dans les élevages avicoles, cynicoles, bovins, porcins, ovins et caprins.

- À l'intérieur des locaux annexes aux cellules de stockage.



Références et conditionnements

Réf. I7184 - Seau de 5 kg - Palette de 48 seaux
Réf. I7145 - Sac de 20 kg - Palette de 33 sacs

Précautions d'utilisation

Utilisez une ventilation adéquate et évitez de respirer la poussière. Le port d'un masque anti-poussière de type FFP est recommandé. La **TERRE DE DIATOMÉE** s'utilise à l'intérieur et autour des bâtiments. Ne pas appliquer directement sur les animaux.

Conserver dans un milieu froid et sec. Tenir hors de la portée des enfants. Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé.